



16 OCTOBRE

LA PAROLE DES VICTIMES DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES DOIT ÊTRE ENTENDUE ET PROTÉGÉE

FACE À UNE PROCÉDURE BÂILLON INACCEPTABLE, LA CGT APPELLE AU RASSEMBLEMENT EN SOUTIEN AUX VICTIMES, À LA CELLULE DE VEILLE ET À PHILIPPE MARTINEZ LE 16 OCTOBRE À 12 H 00 DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS.

Parties intégrantes de la société, les organisations syndicales, politiques et associatives ne sont pas épargnées par les violences patriarcales qui la rongent. Alors que lutter pour les droits des femmes et contre les violences sexistes et sexuelles fait partie de notre engagement historique, la CGT n'échappe pas aux mécanismes de domination en son sein. Parce que la place des femmes dans la CGT est un enjeu politique majeur et parce que nous avons un devoir d'exemplarité sur cette question, la CGT a créé une cellule de veille interne en 2016 pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles en son sein. C'était la première organisation syndicale à franchir

le pas, un an avant le mouvement #metoo. Notre organisation se félicite d'avoir mis en place un dispositif innovant, un espace pour les victimes et un outil indispensable pour faire vivre nos valeurs féministes. La mise en œuvre d'une culture de la protection dans la CGT doit nous permettre de protéger nos militant-es et notre organisation, et de prendre les mesures nécessaires contre les agresseurs.

Le 16 octobre 2025, le tribunal de Paris sera le théâtre d'un énième procès bâillon, stratégie bien connue des mis en cause pour intimider et silencer les victimes et leurs soutiens, notamment dans le cadre de la lutte contre les violences

sexistes et sexuelles.

Les attaques contre les victimes, contre la cellule de veille et ses représentant-es, ne sont pas tolérables. **La CGT apporte tout son soutien aux femmes qui ont osé prendre la parole pour dénoncer une situation inacceptable dans le militantisme**, afin de faire cesser les violences.

Lorsqu'elles dénoncent des agissements sexistes, les femmes sont souvent accusées de trahir, de diviser les luttes, de fragiliser les mobilisations, d'utiliser le combat féministe à des fins politiques. C'est la double peine. En plus d'être victime de ces violences, les femmes qui prennent la parole sont dénigrées, culpabilisées, salies.

LA CONFÉDÉRATION SERA DONC PRÉSENTE AUPRÈS D'ELLES, ET AUPRÈS DE PHILIPPE MARTINEZ, ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POURSUIVI EN TANT QUE REPRÉSENTANT DE LA CELLULE DE VEILLE À L'ÉPOQUE.





**LA PAROLE
DES VICTIMES
DE VIOLENCES
SEXISTES
ET SEXUELLES
DOIT ETRE
ENTENDUE
ET PROTEGÉE**

